

Un BAC 2022 sous le signe de la déréglementation confirmée par E. Macron et P. Ndiaye

FO intervient au CHSCTM

LA RÉFORME DU BAC INSTALLE LE DÉSORDRE ET LE CHAOS À TOUS LES NIVEAUX

Rien n'a évolué quant aux délais de convocation, quant à leur nombre parfois irréalisables (certains collègues ont été convoqués pour le BTS, les épreuves anticipées de Français et le grand oral) ou les distances que doivent parcourir les collègues (parfois convoqués à 60 km de chez eux), rien n'a changé non plus sur les indemnités, la durée des convocations (pour le grand oral, les collègues sont convoqués sur 14 demi-journées, de 8h à 18h, pour les épreuves anticipées de français, ils sont convoqués sur 12 demi-journées au lieu de 10 l'année dernière), le nombre d'élèves à faire passer à l'oral dans une journée (jusqu'à 15 candidats par jour alors qu'un avis du CHSCTM de 2016 préconisait un maximum de 11 candidats !), les conséquences de la dématérialisation des copies sur la santé des agents, la multiplication des réunions d'entente et d'harmonisation (encore plus pour les modérateurs) à la fois en visio et en présentiel, la surcharge de travail quand la correction de l'épreuve n'est pas fournie comme ça a été le cas lors des Évaluations des Compétences Expérimentales (ECE) en PC et SVT...

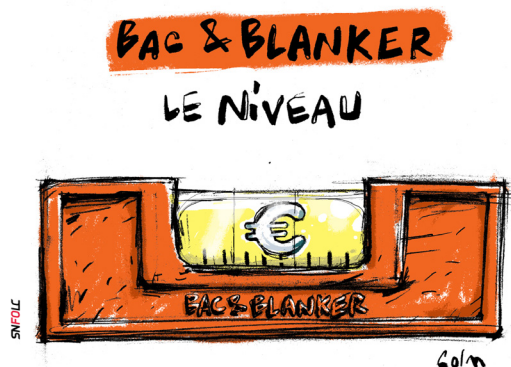
Cette fin d'année est caractérisée par une désorganisation inédite : le 3^{ème} trimestre est considérablement amputé (conseils de classe dès le 23 mai), avec un arrêt des notes au 20 mai voire avant, malgré quasiment une semaine de cours supprimés en raison des épreuves de spécialité.

Le contrôle continu et l'organisation de l'année déstructurent la progression pédagogique et le rapport au travail des élèves qui sont incités à délaisser des enseignements. Les disciplines s'affrontent pour sauver leurs groupes de spécialité et donc leurs postes : les collègues sont transformés en VRP pour vendre leur spécialité aux élèves.

La FNEC FP-FO dénonce l'utilisation du Bac Blanquer pour rendre les collègues corvéables à merci. Cela a de lourdes conséquences sur leur santé. Et ce n'est pas l'octroi de 4 demi-journées qui a répondu aux préoccupations des personnels : beaucoup n'ont pas pu prendre ce temps pour corriger les épreuves du bac car il leur fallait finir leur programme avec leurs élèves,

corriger leurs copies « ordinaires » pour les conseils de classe, remplir les bulletins, les livrets, préparer leur conseil de classe, préparer leurs élèves aux oraux, etc. Ce que les personnels veulent, ce n'est pas une énième mesure accentuant l'autonomie des établissements, c'est bien un retour au baccalauréat national ainsi que le respect de leurs statuts nationaux.

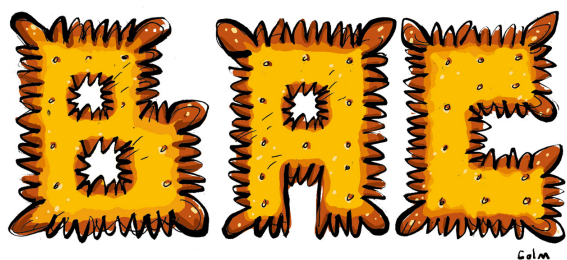
Le bac Blanquer montre de manière flagrante ce que la FNEC



Les 4 demi-journées

Cédées sous la pression de la mobilisation, décidées localement, ont donné lieu à de nombreuses discussions dans les établissements. Ceux qui sont pour, ceux qui sont contre, ceux qui décident de ne pas les prendre car cela mettrait les lycéens en difficulté. Tous les cas de figure existent quand le bac n'a plus de règles nationales. Le Bac Blanquer confirmé par le nouveau ministre qui ne veut pas revenir sur les « bonnes réformes » détruit l'instruction, le statut et dégrade les conditions de travail. Et quand on écoute les annonces d'E. Macron, le 2 juin, à Marseille, tout a un sens. C'est l'autonomie des établissements confirmée au détriment de l'égal accès à l'instruction sur tout le territoire.

FP-FO et le SNFOLC affirment depuis le début : la destruction du caractère national du baccalauréat a renforcé les inégalités entre les établissements, entre les élèves, et a installé un système concurrentiel entre les établissements. Le contrôle continu, c'est la pression permanente sur les personnels comme sur les élèves. Les élèves et leur famille sont perdus, inquiets, en colère, et cela se retourne bien souvent contre les enseignants et les chefs d'établissements qui sont en première ligne.



BAC DE NANTES

Santorin et la dématérialisation des copies

« Nous alertons de nouveau sur les conséquences de la dématérialisation des copies qui se traduit par un allongement du temps de travail, une aggravation des conditions de correction avec des risques avérés pour la santé (troubles de la vue, troubles musculo-squelettiques, migraines...) et c'est sans compter sur les nombreux problèmes techniques, (défectuosité des scanners qui ont obligé les agents à scanner sur leur pause déjeuner ou le week-end quand les serveurs étaient moins chargés, problème dans la numérotation des pages, notamment lorsqu'on demande aux agents de scanner les annexes à la fin, etc.). La FNEC FP-FO ajoute que l'article 57 du décret 82-453 n'a pas été respecté, une fois de plus, car cette dématérialisation des copies n'a fait l'objet d'aucune consultation du CHSCT alors qu'il est clair que c'est toute l'organisation du travail qui a été modifiée. La FNEC FP-FO exige un suivi médical pour tous les personnels, enseignants et administratifs, qui ont passé des heures sur leur écran. » (Extrait de la déclaration FO au CHSCT du 9 juin)

Mais ce n'est pas tout, Santorin est utilisé comme un outil de flicage des personnels : par exemple, dans une académie, les profs de SES ont reçu un message collectif listant de manière nominative les enseignants qui notaient trop en dessous de la moyenne académique et leur demandant de reprendre leurs copies... Ce sont les pires méthodes managériales issues du privé qui sont appliquées aux personnels de l'Éducation nationale.



Pour la FNEC FP-FO et le SNFOLC, la seule mesure concrète immédiate à prendre, c'est le retour au baccalauréat national, avec ses épreuves nationales, terminales et anonymes.

Position largement partagée, comme en attestent les 14.500 signatures qu'a recueilli la pétition intersyndicale FO, SNEP, SNES, CGT, SNALC, Sud, avec des organisations de jeunesse et des associations de spécialités. FO a donc mis au vote l'avis suivant : « Dans l'attente des investigations complémentaires de l'enquête du CHSCTM sur les conditions d'organisation du baccalauréat, le CHSCTM demande le retour au baccalauréat national avec ses épreuves nationales, terminales et anonymes. »
Vote : Pour : FSU, FO / Contre : UNSA (L'UNSA favorable au contrôle continu ne peut s'associer à cet avis).

Partout prenons position

Nous, personnels du lycée..., réunis le, avec nos syndicats SNFOLC et..., faisons le constat, avec les épreuves de spécialité et les épreuves à venir que les réformes du lycée et du baccalauréat aboutissent à :

- ▶ une situation de désorganisation pour nos élèves et pour nous, impactant l'ensemble des niveaux du lycée : cours annulés, modifications de nos emplois du temps (avec notamment des surveillances le mercredi après-midi, en dehors de nos horaires traditionnels de présence devant élèves) ;
- ▶ une augmentation de notre charge de travail puisqu'il nous faut, en une seule et même période, continuer à enseigner à nos élèves, les évaluer, surveiller des épreuves de baccalauréat, corriger des copies de baccalauréat, et, pour les enseignants de langues et de DNL, faire passer aux élèves des oraux de baccalauréat (spécialité LLCE et DNL) ;
- ▶ un renforcement de la gestion locale de l'examen, source d'inégalités entre les établissements.

Avant la réforme du bac, nous pouvions sereinement enseigner et évaluer nos élèves jusqu'au début du mois de juin, puis surveiller sereinement les épreuves nationales du baccalauréat mi-juin, avant de les corriger, dans un temps imparti et consacré uniquement à cette tâche, jusqu'au début du mois de juillet.

Avec la réforme du bac, notre dernière période scolaire est morcelée, désorganisée, ce qui nuit aux apprentissages de nos élèves qui étaient, pour beaucoup, déjà bien fragiles en cette année post-confinements.

Seule l'abrogation des réformes du lycée et du baccalauréat, et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes, est à même de mettre fin à la désorganisation et aux inégalités actuelles.